

DECRET N° 78-215 du 25 août 1978

portant nomination du Président et des membres  
du Conseil d'Administration de l'OFFICE BENINOIS  
DES MINES (OBEMINES).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ; et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978 ;
- VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 décembre 1974 régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU l'Ordonnance n° 77-29 du 13 Août 1977, portant création, organisation et fonctionnement de l'OFFICE BENINOIS DES MINES (OBEMINES) ;
- Sur Proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Août 1978 ;

DECRETE :

Article 1er - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'OFFICE BENINOIS DES MINES (OBEMINES) :

Les Camarades :

- SALAMI Sulkifouli, représentant du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- KOUKOUI Valère, représentant du Conseil National de la Révolution ;
- GNIDEHOU Justin, représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de la Coopération Technique ;
- ADJAHO Richard, représentant du Ministre des Finances ;
- KORA-YAROU Zimé, représentant du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;
- ALIDOU Salidou, représentant du Ministre des Enseignements Technique et Supérieur ;

- OUSSOU Henri, représentant du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale ;
- YAYI Joseph, représentant de la Société Béninoise des Matériaux de construction (SOBEMAC) ;
- AFFATON Pascal (
- ADJIBI Adama ( représentants du Personnel de l'OBEMINES)
- NASCIMENTO Mamert {
- AGOLI-AGBO Antoine {
- Le Contrôleur du Gouvernement ;
- Un représentant de la Société des Ciments d'ONIGBOLO.

Article 2.- Le Camarade SALAMI Sulkifouli, représentant du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'OFFICE BENINOIS DES MINES (OBEMINES).

Article 3 - Le présent décret sera publié au journal officiel.

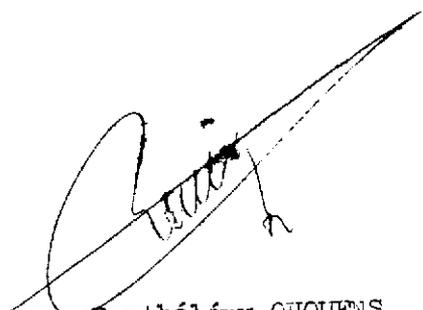
Fait à COTONOU, le 25 août 1978

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie et de  
l'Artisanat,

PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MIA 5  
autres Ministères 14 DPE-DGAJL-INSAE 6  
ICE et ses sections 4 DCEM-OMEP. Cde Chamb.  
3 Président et Membres du C.A. 14 UNB 2  
EASJEP-BN 4 Chamb.Com. 4 BCP 1 JORPB 1.

  
Barthélémy OHOUEMS